

## Un animal méconnu de nos rivières : la moule perlière d'eau douce

Le 26 juin, venez visiter la station d'élevage d'un mollusque vivant une centaine d'années !

**Moule d'eau douce ! Non, ce n'est pas un juron du capitaine Haddock, mais bien un animal qui vit réellement dans nos rivières. La moule perlière d'eau douce (*Margaritifera margaritifera*) est même une espèce clé, indicatrice de la qualité des rivières. Elle est classée en danger critique d'extinction en Europe. Dans le cadre d'un programme de sauvegarde européen, une station d'élevage a été réalisée à Brasparts (Finistère) pour la sauvegarde de l'espèce, qui ouvrira exceptionnellement ses portes au grand public le dimanche 26 juin prochain.**

La moule (ou mulette) perlière d'eau douce fait partie de ces espèces complètement méconnues du grand public. Cachée au fond des rivières, ce mollusque discret fait pourtant partie de notre patrimoine naturel et possède une particularité étonnante : elle peut vivre une centaine d'années !

Mais elle supporte mal les bouleversements actuels liés aux activités humaines. L'augmentation de la température, la présence de polluants, l'eutrophisation, même ponctuelle, l'extraction de sédiments, le piétinement des cours d'eau, etc., affectent l'espèce, et en particulier les jeunes.

**90 % des populations de moules perlières d'eau douce ont disparu d'Europe centrale au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Et l'espèce aurait disparu de plus de 60 % des cours d'eau français dans lesquels elle était présente au début du XX<sup>e</sup> siècle.**

### Comment la sauver ?

Face à cette urgence, un programme européen LIFE+ a été confié en 2010 à Bretagne Vivante, à la Fédération de pêche du Finistère et au CPIE des Collines normandes, en collaboration avec le Parc naturel régional Normandie-Maine et le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Sienne. En protégeant la moule perlière, on protège aussi tout un écosystème (les rivières et toutes les autres espèces qui y vivent).

**Une station d'élevage de moules perlières a donc été réalisée, afin de sauvegarder les 6 principaux noyaux restants et d'avoir une meilleure compréhension et une meilleure gestion des populations sauvages.** Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2010 et le 31 août 2016, le programme a permis d'unir, sensibiliser et accompagner les acteurs et gestionnaires des cours d'eau autour de la restauration de la qualité du milieu. En effet, c'est si et seulement si le milieu retrouve une qualité suffisante que le renforcement des populations sauvages sera efficace.

### Une station d'élevage unique en France !

A Brasparts (Finistère), une station d'élevage a été mise en œuvre par la Fédération de pêche du Finistère, afin de constituer un véritable conservatoire des principales souches de mulettes bretonnes. C'est la première station d'élevage de mulettes en France. Elle accueille aujourd'hui plus de 70 000 moules (soit plus de la moitié de la population française de l'espèce) et permet d'en réintroduire dans certaines rivières préservées. C'est un succès reconnu qui nous vaut la visite de nombreux spécialistes qui s'inspirent aujourd'hui des méthodes mises en place par la Fédération de pêche du Finistère.

**Pour Bretagne Vivante, il faut poursuivre sans relâche l'amélioration de la qualité de l'habitat, et savoir que nos efforts de renforcement et de restauration ne seront visibles que d'ici une dizaine, voire une vingtaine d'années.**

## Venez visiter la station d'élevage le dimanche 26 juin

Journalistes et grand public, vous êtes conviés à la ré-inauguration officielle de la station d'élevage de Brasparts (29) prévue le 26 juin 2016, dans le cadre de la journée « Tous à la ferme ».

**La station d'élevage sera ouverte aux élus et journalistes de 11 h à 12 h.  
Et au grand public de 14 h à 19 h.**

Merci de vous inscrire dès à présent auprès de Bretagne Vivante en appelant le 06 80 04 70 38 ou en écrivant à [marie.capoulade@bretagne-vivante.org](mailto:marie.capoulade@bretagne-vivante.org)

## Une espèce sous haute protection

La moule perlière d'eau douce est une espèce inscrite aux annexes II et V de la Directive « Habitats-Faune-Flore » ainsi qu'à l'annexe III de la Convention de Berne. Elle est protégée par la loi française (arrêtés du 16 décembre 2004 et du 23 avril 2007).

L'UICN classait jusqu'à présent la moule perlière dans la catégorie « *endangered* » (en voie d'extinction) à l'échelle mondiale. **Depuis 2011, cette ONG mondiale de conservation de la nature la classe en Europe dans la catégorie « *critically endangered* » (en danger critique d'extinction), le stade suivant étant éteint en milieu naturel !** Elle est en effet considérée comme faisant face à un très grand risque d'extinction à l'état sauvage dans un avenir proche puisqu'une réduction d'au moins 50 % de sa population en 10 ans est notée par cet organisme international.

Différentes études d'inventaires\* menées à la fin de années 1990 évaluent à moins de 100 000 le nombre d'individus présents en France, répartis sur environ 80 rivières dont 18 dans le Massif armoricain.

\* Cochet G. 1998. *Inventaire des cours d'eau à Margaritifera margaritifera en France*. Rapport inédit et atlas cartographique. Ministère de l'environnement – Direction de l'eau et Quéré P. 1997, et *Étude sur la répartition de Margaritifera margaritifera en Bretagne*. Programme Morgane. Bretagne Vivante – SEPNB.

## Contacts presse

### Marie Capoulade

Chargé de mission LIFE mulette

06 80 04 70 38

[marie.capoulade@bretagne-vivante.org](mailto:marie.capoulade@bretagne-vivante.org)

### Elise Rousseau

Attachée de presse

06 59 46 55 80

**Protégez la nature, soutenez Bretagne Vivante !**

[Adhérez](#) ou [faites un don](#) en ligne !

Notre site web : [www.bretagne-vivante.org](http://www.bretagne-vivante.org)

Suivez-nous sur Facebook : [www.facebook.com/bretagnevivante.sepnb](http://www.facebook.com/bretagnevivante.sepnb)

Et sur Twitter : [twitter.com/BretagneVivante](https://twitter.com/BretagneVivante)

Bretagne Vivante, c'est : 50 ans au service de la nature, 5 départements, plus de 3 000 adhérents, 60 salariés, 19 sections locales, plus de 100 sites naturels, 5 réserves naturelles nationales, 2 réserves naturelles régionales, 4 revues.

Elle est membre de :

